AMPLIFYCHANGE

THE FUND FOR GLOBAL HUMAN RIGHTS

pact building local promise.

Pathfinder INTERNATIONAL Sexual and reproductive health without fear or boundary

ipas Santé. Accès. Droits.

SOLIDARITE DES FEMMES POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL

SOFEDI asbl

COALITION 14

Av Pangi n°2 Muhumba Commune d'Ibanda Email : association.ssd@gmail.com, Tel +243992542754

RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2019

AVRIL 2020

I. SOMMAIRE

Ce rapport est le reflet des activités durant l'année 2019. Les principales articulations du rapport concernent :

- les projets : Plaidoyer *pour l'application de l'édit sur la santé de la reproduction et renforcement de la coalition en DSSR au Sud-Kivu et la promotion des droits et services de santé sexuelle et reproductive appuyer par Amplifychange ;*
- le projet de « Plaidoyer et accompagnement des femmes dans la lutte contre leur exploitation et les violations de leurs droits en sites miniers de NZIBIRA au Sud- Kivu » appuyé par FDHM ;
- Le projet SMSV : Subnstainable Mine sites Validations exécuté en consortium avec la spécificité de SOFEDI de sa contribution au projet d'amélioration de la représentativité des femmes dans l'exploitation artisanale des minerais au Nord et Sud-Kivu en RD Congo

II. PARTENAIRES TRADITIONNELS

II.1. Amplifychange

Un projet de renouvellement qui centré sur le plaidoyer d'un édit sur la santé de la reproduction, sensibilisation de 3 centres conviviaux des jeunes ; de la réduction de stigmatisation auprès des leaders communautaires vis-à-vis des victimes d'avortements clandestins et quelques actions communes en faveurs de la coalition 14 ;

Le projet de renforcement est plus centrés sur l'hypothèse que l'2dit sera voté, concevoir un plan de plaidoyer, l'élaboration des mesures d'application, vérifier les degrés des prises de conscience DSSR de nos bénéficiaires, Amplifier le mouvement DSSR pour donner corps à la coalition 14

II.2 FOND POUR LES DROITS HUMAINS MONDIAUX (FDHM)

le projet de « Plaidoyer et accompagnement des femmes dans la lutte contre leur exploitation et les violations de leurs droits en sites miniers de NZIBIRA au Sud-Kivu » consiste à faire un état de lieux sur les droits humains sur les sites miniers de NZIBIRA il s'agit de Chaminyago, zolazola et Mahamba et sensibilisations sur les violences sexuelles et monitoring sur les droits des femmes et former les femmes en groupe local des défenses de droits des femmes

II.3 Pact Word

Le projet d'Amélioration de la représentativité des femmes dans l'exploitation artisanale des minerais Nord et Sud-Kivu est centrée sur la formations des inspecteurs des mines sur les violences sexuelles et le genre ; sensilisation des creuseurs artisanaux sur les violences sexuelles et celles basées sur le genre, former les femmes sur le genre, violences sexuelles et celles basées sur le genre, les organiser en coopératives ou en associations

III. PARTENAIRES PONCTUELS

- **Ipas**
- **Pathfinder**

IV. RAPPORT PROPREMENT DIT

IV.1 Avec Amplifychange nous avons menés les activités suivantes :

IV.1.1. Le plaidoyer sur l'Edit provincial de la santé de la reproduction

- La proposition d'édit portant sur la ***promotion des soins de santé sexuelle et reproductive des femmes et jeunes filles dans la province du Sud-Kivu en RD Congo*** est endossé par le vice-président de l'assemblée provinciale du sud kivu et Co –endossée par 2 autres députés et tous médecins et qui ont participes à une formation de clarification des valeurs et changement des attitudes par l'organisation 'Maternité sans Risque ' d'Uvira s'en est suivis par la relecture de la proposition de l'avant-projet de l'édit
- Les alliés à l'hémicycle de l'assemblée provinciale sont contactés et informés de l'état d'avancement de la proposition d'édit portant ***promotion des soins de santé sexuelle et reproductive des femmes et filles dans la province du Sud-Kivu en RD Congo***

De l'allocation budgétaire : un budget est alloué pour une ligne budgétaire au gouvernement provincial dans sa ligne budgétaire de la sante au Sud-Kivu en faveur des composantes 7 et 8 du programme national de la sante de la santé de la santé de la reproduction pour une sexualité saine des jeunes dont le décaissement pose encore problème

IV.1.2 *De la sensibilisation dans les centres conviviaux des jeunes et accès aux services*

La sensibilisation des femmes et jeunes filles en âge de procréation se fait de porte à porte. L'équipe SOFEDI organise des visites dans les ménages dans le but de vérifier si notre cible connait le droit de santé sexuelle et reproductive. Cette vérification est menée sous forme d'entretien libre entre l'animateur de SOFEDI et l'interlocutrice. Ces entretiens se déroulent sous forme d'échanges. Au cours de l'échange, l'animateur découvre le niveau de connaissances des bénéficiaires. Au cas où, la concernée est ignorante, l'animateur fournit aux bénéficiaires des informations sur son fonctionnement génital et le processus à suivre pour adhérer aux produits PF. A l'issue de la visite, l'animateur remet un jeton PF pour faciliter l'accès aux bénéficiaires à un centre de santé de proximité ciblé. Pour les filles, l'animateur l'oriente vers le centre de santé possédant le centre convivial des jeunes pour avoir des informations plus sur DSSR.

Ci-dessous les résultats obtenus ***:***

Les personnes sensibilisées sur le Droit à santé sexuelle et reproductive par rapport à l'approche genre, Nous avons sensibilisés 14112 personnes dont 11267 femmes et filles et

2845 hommes dans ville de Bukavu dont 4820 femmes et filles de Kadutu, 3257 de Chahi et 3257 de Bagira et Pour ce qui concerne les hommes 1723 habitant kadutu avaient participé à nos activités des sensibilisations, 564 de chahi proche du quartier essence et 558 hommes vivant à Bagira.

Les personnes marginalisées par rapport au statut matrimonial accèdent à l'information de droit de santé sexuelle et reproductive.

Comme les professionnelles du sexe sont les plus touchées par l'information sur la santé de la reproduction, elles sont à 3155 cela nous montre qu'elles s'intéressent aux messages et par leurs sources elles disent être les plus affectées par des violences sexuelles et violences basées dur le genre s'en est suivis des filles mère, cible souvent marginalisé dans notre communauté, les femmes vivant avec handicap souvent oublié sont aussi touchées par nos informations

Les personnes qui ont accédé aux produits PF et témoignent de la prise de conscience sur le DSSR

Commentaire : les femmes de la ville de Bukavu ont eu accès aux services des contraceptifs et on constate que les femmes vivant en commune de kadutu qui s'intéresse plus de la contraception suivis de celles de Chahi qui est dans la commune d'Ibanda et placé dans un endroit chaud et celles de Bagira qui viennent en dernier lieu ;

Les personnes marginalisées victimes d'avortements clandestins dans les zones de santé de Chahi, Kadutu et Bagira ont été défendues et orientées vers les structures médicales

les leaders communautaires sensibilisés et formés dans la clarification des valeurs et changements des attitudes en faveurs des victimes d'avortement non sécurisés et le tableau ci-dessus et nous constatons que les mères sont les premières à avoir les soutiens des leaders communautaires comme leurs défenseurs suivis des professionnelles du sexes et les autres sont la plus part les femmes ménagères et écolières.

IV.1.3 De la réduction de stigmatisation des victimes des avortements clandestins

SOFEDI a organiser deux séances par zone de santé soit 6 séances des sensibilisations avec les leaders communautaires sur la clarification des valeurs et le changement des normes et attitudes négatives à l'égard des femmes et filles victimes des avortements non sécurisé , notons que nos leaders se disent de continuer à Défendre les victimes d'avortement clandestin dans la communauté »

L'activité au total avaient regroupés 90 personnes dont 48 (F) et 42 (M) ces activités commencent toujours par un mot de bien venu adressé aux participants par le chargé du projet et en suite de la présentation des participants suivis d'un bref rappel sur les activités passées sur les avortements et les attitudes/pratiques de la communautaire .La RDC fait

partie des 6 pays qui porte de lourd fardeau concernant la mortalité maternelle et l'avortement est la deuxième cause après les hémorragies.

Pendant nos enquêtes, nous avons remarqué que les filles ont de problème du des avortements clandestins :

- Les problèmes d'ignorance ;
- Le manque d'informations des services PF disponible aux jeunes ;
- Des us et coutumes limitants les filles à accéder aux services ;
- La stigmatisation et la discrimination des filles aux services PF par les prestataires ;
- La non vulgarisation des lois permettant aux filles d'accéder aux services préventifs de choix ;
- L'irresponsabilité de certains parents et leaders communautaires.

Il faut renforcer la sensibilisation aux jeunes surtouts les filles sur l'éducation sexuelle complète et les comportements à adopter pour une sexualité responsable sans risque des grossesses non désirées et des IST.

A la fin de chaque activité il ressort des recommandations que chaque parent doit bien échanger avec ses jeunes enfants surtout leurs jeunes filles sur la sexualité responsable ;

de disponibiliser les produits PF dans la communauté (SOFEDI) ;

Vulgariser les protocoles de MAPUTO dans les milieux urbains et périphériques de la ville de BUKAVU ;

Multiplier les séances de sensibilisations auprès de paires éducatrices et des leaders communautaires (SOFEDI) ;

Renforcer les sensibilisations sur la contraception et les soins post avortement dans la communauté (leaders communautaires et pairs éducateurs).

IV.1.4 Des actions menées en faveurs du mouvement DSSR

Un atelier sur le protocole de plaidoyer à mener par les membres de coalition 14
Présentation dans un atelier les résultats d'une étude de l'expérience du plaidoyer du consortium et Coalition 14
Organisation d'une journée de plaidoyer en faveur des parlementaires et le gouverneur de la province sur le recouvrement du budget alloué aux contraceptif et obtenir un endosseur du projet de l'édit sur la santé de la reproduction

Organisation d'un atelier de la journée d'intensification de la vulgarisation du protocole de Maputo de son article 14 objet de débats actuels de la société en matière de l'accès à l'information at qux services de santé et de droit sexuels et reproductifs

IV.1.5 De la vérification de degrés des prises des consciences

La prise de conscience des droits de santé sexuelle et reproductive a été évaluée et nous l'avons compris dans une petite enquête de sondage auprès de nos cibles qui ont accédé aux services offerts par les 3 CCJ dans les formations sanitaires et dans les communautés au travers les paires éducateurs.

Nous avions approché nos bénéficiaires et voici les réponses 43.2% d'eux ont entendu parler de DSSR dans la communauté (les animateurs communautaires) . la communauté occupe la première place et nos actions devrait être renforcer à ce niveau pour nous permettre d'atteindre un plus grand nombre. 24.5 % de nos bénéficiaires avaient déclaré qui n'ont jamais entendu parler du DSSR ; 33.7 % de ces groupes ont entendu parler de DSSR dans les Formations sanitaires et 18.1% de nos bénéficiaires qui fréquentent nos CCJ ont entendu parler de DSSR au travers la *radio (média)* , 6.7% de nos bénéficiaires ont entendu parler de DSSR par les amis en milieu scolaire

Pour ce qui concerne l'offre de service 27% des bénéficiaires ignorent l'existence des formations sanitaires qui offrent le paquet SSR dans la communauté. Les animateurs de SOFEDI devraient renforcer les sensibilisations au niveau communautaire et dans différents canaux de sensibilisations pour que les femmes et filles puissent avoir un accès aux services, mais aussi 68% de nos bénéficiaires disent que l'accès aux services SSR n'est pas facile pour une personne en besoin à cause des couts financiers et de manque d'informations pour certains. L'association est en train de mener le plaidoyer pour que le gouvernement provincial puisse débloquer les fonds votés dans les lignes budgétaires 2019 et reconduit pour cet exercice 2020 aux achats des contraceptifs pour permettre que l'accès soit universel et accessible à tout celui qui exprime les besoins dans la ville et même dans les autres territoires de la province alors qu'il y a encore des femmes et des filles continues à pratiquer non sécurisé les avortements clandestins dans notre société. Les femmes et les filles victimes d'avortement non sécurisé continuent à busir des traitements humains et elles-mêmes reconnaissent que celles qui avortent sont rejetés dans la société et parfois n'ont pas accès aux soins post avortement ni des soutiens et le conseil en matière de la DSSR 25% des femmes et filles reçoivent des soins post avortement pourtant reçoivent des soins payant post avortement dans les structures médicales et certaines meurent suite aux mauvais traitement dans les structures sanitaires

Le Recours au service médical pour bénéficier d'un avortement médicalisé après viol reste difficile à exécuter *Il faudrait alors vulgariser les* outils juridiques qui promurent les droits de la femme aux DSSR et clarifier les valeurs pour que la communauté s'approprie les outils juridiques permettant aux femmes d'exercer de leurs droit.

les jeunes ignorent que le SSR que c'est un droit comme les autres droits humains. SOFEDI devrait renforcer la vulgariser des outils juridiques pour permettre aux jeunes de jouir de leurs droits en SSR, l'accès au service PF comme droit chez les jeunes n'est pas bien connu surtout les jeunes filles en âge de procréation et ne savent pas si elles peuvent faire un choix éclairé sur une méthode de contraception.

IV.1.6 DIFFICULTES RANCONTRES

Les résultats finaux suivants ne sont pas atteints et sont reconduits pour la poursuite :
Promulgation de l'édit provincial sur la Santé de la Reproduction ; 2) Vote d'un Edit provincial sur la santé de la reproduction ; 3) Non décaissement du fond alloué à l'achat de contraceptifs et de la composante 7 et 8 de la politique nationale de la santé de la reproduction

V. **FOND POUR LES DROITS HUMAINS MONDIAUX**

V.1. En rapport avec les femmes vivant dans le site minier

Nous voulons indiquer les changements intervenus récemment dans le contexte où nous travaillons : en décrivant tout développement considérable qui a affecté notre capacité à protéger et promouvoir les droits humains durant son exécution.
SOFEDI avait expérimentée des attaques et autre réaction violente par rapport à notre travail, voici comment c'est décrit Sur le plan sécuritaire, la scrutation de Mukungwe reste volatile car le conflit qui oppose les deux familles persiste malgré des tentatives de rapprochement entre les parties opposées. Le protocole signé par les trois parties sous l'accompagnement de l'OGP et d'autres partenaires de la société civile demeure lettre morte
En dépit de ce climat de contradiction entre famille, SOFEDI a mené ses activités sans contraintes majeures. La preuve est que SOFEDI continué à accompagner les 10 groupes de femmes qui militent en faveur de leurs droits. Ceci étant, SOFEDI n'a enregistré aucun cas de violation ou de blocage pour mener à bon port ses actions d'intervention**.**

V.2.Description de progrès spécifiques réalisés par rapport aux objectifs dont nous avions convenu.

Indicateur 1 : Les 10 Groupes Locaux de Défense des Droits des Femmes tiennent régulièrement (en moyenne 4) leurs réunions dont les rapports indiquent notamment des cas de violation de leurs droits, documentés et nommés, et le cas échéant les poursuites engagées. Cette efficacité de fonctionnement sera tributaire des visites de suivi et d'encadrement (dont des formations) réalisées par SOFEDI.
Concernant l'indicateur 1, nous affirmons que les dix groupes des femmes travaillant dans les sites miniers de Mukungwe ont amélioré sensiblement leurs façons de se réunir. A titre d'illustration, la fréquence des réunions a augmenté ; ces dernières sont passées de 2 par mois à 4 réunions par mois. Soit une augmentation de 50 %. Signalons aussi que cette revue à la hausse des réunions a permis à SOFEDI qui assure la modération d'intensifier les contacts et le suivi des activités de 10 groupes de défense de droit des femmes**.**

Par rapport aux incidents de violations des droits des femmes, SOFEDI a accompagné les victimes de violences par médiation et parfois par assignation auprès des autorités locales (police) revêtues de pouvoir de sanctionner.
Ainsi, 3 incidents de violation des droits de femmes ont été documentés et rapportés. Nous citerons à titre d'exemple, le cas d'une femme tenancière d'un bistrot de bière et vivant en concubinage avec un creuseur.
Cette dernière a été victime de coups et blessures de la part de son partenaire. La victime après avoir été battu par son bourreau, a vu sa marchandise être distribuée gratuitement par son agresseurs à ses amis. Face à ce comportement déviant, SOFEDI a dénoncé ce cas de violences devant la police. Cette dernière a convoqué l'auteur de violences et l'a condamné au payement des préjudices infligés à la victime. Ce creuseur brigand a dû supporter les soins médicaux de cette femme et payer sa marchandise. Par cette action de SOFEDI, la victime a reçu une réparation**.**

Indicateur 2 : Le nombre des femmes détentrices des puits d'or augmente (plus de 3) sur le site de Mukungwe, et elles contrôlent effectivement la production du sable d'or extrait par leurs creuseurs, grâce à la sensibilisation et au plaidoyer réalisés en direction des parties prenantes et autorités coutumières et gestionnaire du site.
Grâce au plaidoyer et aux séances de sensibilisations menées par SOFEDI auprès des acteurs miniers (creuseurs artisanaux, chefs de puits, gestionnaires de sites), sur « les droits humains et intégration du genre dans les mines », le nombre de femmes propriétaires de puits a sensiblement augmenté. Ainsi, 7 femmes ont acquis la responsabilité d'extraction de sable d'or. On est ainsi passé de 4 femmes responsables de puits à 7 femmes. Parmi ces trois nouvelles propriétaires, on trouve deux gestionnaires de la loutras (laverie de sable) et une supporteur dont le rôle consiste à approvisionner les creuseurs en vivres et non vivres.
En résumé, par rapport au contrôle de la production de minerais, nous retenons qu'actuellement sur 7 femmes qui exercent des responsabilités au sein des puits, 4 d'entre elles contrôlent totalement leurs productions du fait qu'elles sont des gestionnaires de loutras (laverie de minerais)

V.3 Quelques succès et des difficultés rencontrées durant la période de l'exécution du rapport mi-parcours, et qui vous a mené à effectuer des changements dans notre travail

Comme leçon apprise, nous pouvons affirmer que les attitudes, perceptions et comportements négatifs observés auprès des acteurs miniers de Mukungwe à l'égard des femmes, ont changé grâce au plaidoyer et sensibilisations menées par SOFEDI sur le « droits humains et intégration du genre dans les mines ». Auprès des gestionnaires des sites miniers, creuseurs artisanaux et chefs des puits ou chefs des collines. Actuellement, des femmes sont propriétaires des puits au même titre que les hommes, La reconnaissance des droits d'exercer la responsabilité d'un puit et les métiers de loutrière et de supporteurs devient une réalité à Mukungwe.

V.4.Outre les éventuels progrès que vous avons cités ci-haut, dont voici les succès.

Un groupe de défense de droits de femmes dénommé « Rucilweko » (Battons-nous) a pris l'initiative de s'organiser en Mutuelle de Solidarité (MUSO) dans le but de lutter contre la pauvreté des membres. La société civile locale, pour sa part, continue à accompagner ces femmes travaillant dans les mines de Mukungwe. Le rôle de la coopérative des artisans miniers de Mufwa est aussi à signaler parce qu'elle sert de relai entre SOFEDI et les artisans miniers dans la vulgarisation des droits des femmes travaillant dans les mines.

V.5.Difficultés auxquels nous nous sommes confrontés. Et comment nous avons relevés les défis

Malgré le contexte de contradiction entre les deux familles protagonistes, SOFEDI a exercé normalement ses activités avec ses partenaires traditionnels. La preuve est que les structures mises en place se déploient sans difficultés majeures.

VI. PACT

VI.1. SYNTESE DE LA MISSION EFFECTUEE DANS LE TERRITOIRE DE SHABUNDA EN PROVINCE DU SUD KIVU

Le projet d'Amélioration de la représentativité des femmes dans l'exploitation artisanale des minerais Nord et Sud-Kivu est centrée sur la formations des inspecteurs des mines sur les violences sexuelles et le genre ; sensilisation des creuseurs artisanaux sur les violences sexuelles et celles basées sur le genre, former les femmes sur le genre, violences sexuelles et celles basées sur le genre, les organiser en coopératives ou en associations

SOFEDI en collaboration avec les partenaires en consrtium (BEPAT, SAM , Children voice sous le lead de Pact avait une mission allant du 04 septembre au 11 octobre 2019 dans le territoire de Shabunda, soit 38 jours. Les sites de (Shabunda centre – Ulindi amont ; Shabunda centre – Mungembe ;Shabunda centre – Mapimo.) ont été qualifié avec comme action transversale l'intégration du genre, lutte contre les violences sexuelles et violences basées sur le genre) dont SOOFEDI avait donné sa contribution. Pour y arriver on y partie en équipe il y avait une équipe additionnelle dont le Chef de Division Technique du SAEMAPE Sud-Kivu.

Outre les membres de l'équipe cités ci haut, il était prévu qu'il y ait la participation du représentant du Ministère provincial des mines du Sud-Kivu qui n'a pas pu joindre l'équipe en mission pour d'autres raisons ou urgence de service.

VI.1.1. Activités réalisées :

4 CLS situé dans différentes zones du territoire les (CLS Shabunda centre, S-CLS MMatili, S-CLS Mungembe et S-CLS Mapimo) était renforcés en capacités sur le genre, des violences sexuelles et celles basées sur le genre par rapport à l'intégration de la femme au sein de

CLS/S-CLS et leurs acceptation de travailler aussi dans les mines au même degré que les hommes

70 femmes travaillant dans les mines ont été capacités sur l'intégration du genre dans les activités minières artisanales, les violences sexuelles et celles basées sur le genre dans trois axes de Shabunda (30 femmes à Shabunda Centre, 22 femmes à Mungembe et 18 à Mapimo.)

Mise en place de 7 associations des femmes œuvrant dans les mines pour leur autonomisation et représentativité dans les différents CLS et Sous CLS : 4 à Shabunda Centre, 1 à Mungembe et 2 à Mapimo.

30 membres du CLS Sbabunda Centre et 23 membres du Sous CLS Matili; 33 membres du Sous CLS Mungembe et 51 membres du Sous CLS Mapimo ont été sensibilisés sur l'interdiction des femmes enceintes et celles qui allaitent à entrer dans les mines au point de rendre les sites miniers rouges.

Sensibilisation des 226 femmes effectuant différentes métiers dans les sites miniers et plus de 400 hommes travaillant dans différents sites miniers de Mapimo, Shabunda Centre, Mungembe et Matili sensibilisaient sur l'intégration du genre, les violences sexuelles et celles basées sur le genre mais aussi sur l'interdiction formelle des femmes enceintes et celles allaitantes d'entrer et travailler dans les sites miniers.

VII. Ipas

VII.1. La vulgarisation de la loi sur le protocole de Maputo

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la dépénalisation de l'avortement, COALITION 14 organise, le vendredi 28 septembre 2019 une journée de plaidoyer avec des nouveaux animateurs de l'assemblée provinciale et du décaissement de budget alloué à la composante 7 et 8 de la sexualité responsable de jeune dans la ville de Bukavu avec l'accompagnement du ministère provincial de la santé. U acte d'engagement étaient signés notamment par le vice-président de l'APRO qui avait pris la décision d'endosser l'édit et le ministre provincial qui représentait le ministre de la santé absent à l'activité de nous faciliter le décaissement de la ligne budgétaire alloué par le gouvernement provincial

SOFEDI avait profité de l'appuis technique d'Ipas de la formation des prestataires de santé en clarification des valeurs et changement des attitudes des prestataires de soins à l'égard des femmes et filles en besoins d'avortement sécurisé et des contraceptifs aux jeunes filles

VIII. PARTICIPATION A DES CONFERENCES ET GRANDES REUNIONS :

VIII.1. A KIGALI AVEC ARRI

Du 10 au 13 février 2019, l'Initiative pour les droits génésiques en Afrique (ARRI) a réuni à Kigali, au Rwanda, des représentants de plus de 30 organisations de 13 pays africains travaillant dans un large éventail de secteurs et de disciplines pour discuter du paysage changeant de la Santé sexuelle et reproductive et les droits associés en Afrique et ont réfléchi aux défis et aux opportunités qui existent par rapport à la fermeture des espaces civiques pour les défenseurs des droits humains ainsi que pour les organisations et prestataires de service œuvrant dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive et les droits associés (SSRD), la santé maternelle, la santé sexuelle et reproductive des adolescents et leurs droits et la santé sexuelle et reproductive et les droits associes dans des situations de conflits et d'urgence. Les participants représentaient des experts dans les domaines suivants : droits des femmes, santé et droits sexuels et génésiques, droits des personnes handicapées, droits juridiques et humains, droits des adolescents, prestation de services, communications et SSRD dans les situations de conflit et d'urgence, et institutions nationales des droits humains et le milieu universitaire.
Reconnaissant les lacunes, les défis et les opportunités qui existent en relation avec la réalisation de ces droits, et la nécessité d'une recherche fondée sur des données probantes pour orienter les programmes de santé sexuelle et reproductive, le plaidoyer et l'élaboration des lois et de politiques sur la SSRD, nous, membres de l'ARRI convenons de :
Protéger de manière proactive et élargir l'espace civique pour la SSRD qui est affecté par les actions juridiques, politiques et administratives qui restreignent la jouissance de la SSRD et le travail des défenseurs des droits sexuels et reproductifs et des prestataires de services.
Aborder la question d'accès à l'information comme un droit fondamental qui sous-tend la capacité des femmes et des adolescentes de revendiquer et d'exercer l'ensemble de leurs droits en matière de sexualité et de reproduction.

Assurer des services complets de santé maternelle Assurer la santé sexuelle et reproductive et les droits associés des populations touchées par des conflits et dans des situations d'urgence

Promouvoir la pleine jouissance par les adolescents de leur santé sexuelle et reproductive et les droits

Ayant pris l'engagement d'entreprendre ce qui précède, nous exhortons : à nos Gouvernements Institutions nationales des droits de l'homme, Prestataires de services humanitaires, Mécanismes de justice transitionnelle, Communautés économiques régionales (CER) et Union africaine (UA) et les Bailleurs de Fonds

VIII. 2. FORMATION DES FORMATEURS SUR LA CLARIFICATION DES VALEURS EN SANT2 SEXUELLE ET REPRODUCTIVES Y COMPRIS LA QUESTION DES AVORTEMENTS A ABIDJAN

La présente formation visait à doter les participants des trois pays en connaissances, aptitudes pour animer des sessions en clarification des valeurs et transformation des attitudes face à l'avortement.
Nous avions démontrés et discutés sur le cadre légal/règlementaire et l'ampleur de l'avortement non médicalisé des 3 pays dont la RDC, le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire; L'approche clarification des valeurs est distinguée des autres approches de changement de comportement dans la formation des adultes ;

Nous avions acquis Les aptitudes d'animation de session de formation basées sur les fondements de la clarification des valeurs et la transformation des attitudes face à l'avortement;

Nous avions intégrés dans les plannings d'activités un plan d'action de mise en œuvre des connaissances et aptitudes.

VIII.3. CONFERENCE NATIONALE SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE DU 3 AU 5 DECEMBRE 2019

Les quelques leçons apprises de ma participation a la 4eme CNRPF coordonnée par le CTMP/PF : place et rôle de la planification familiale dans l'émergence de la RD Congo en 2030 sont les suivantes :

1. Emergence, selon le Premier ministre honoraire, Matata Ponyo, si rien n'est fait en politique économique et le développement humain il serait difficile de relever le défi en planification familiale.
2. Dividende démographique en RD Congo reste aussi un défi à relever si tous les acteurs en santé de la reproduction, politiques et administratifs ne s'impliquent pas davantage dans la prévention des grossesses non désirées.
3. Passage à l'échelle ne peut réussir si les institutions sanitaires ne sont pas déstabilisées et le travail de volontariat diminue du jour au jour l'impact des actions car non énumérés

Quant à mon engagement par rapport aux acquis de la conférence : Etant membre du groupe thématique mines de la société civile au Sud-Kivu tout en assumant le poste de

vice team lead, et lead de Caolition14 nous nous engageons à restituer la teneur de la *4ème CNRPN au sein des différents groupes ainsi qu'influences les comités locaux de développement*, Comité provincial de suivis des entreprises minières et la chambre des mines à prendre en compte les besoins des femmes en planification familiale, notamment à contribuer à l'achat des contraceptifs au moyen des redevances des miniers et entreprises minières du Sud -Kivu.

VIII.4.VISITE D'ECHANGE/ETUDE ET DU FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET COALITIONS DSSR AU KENYA

En décembre 2019, la membre de l'ARRI, SOFEDI - Solidarité des femmes pour le développement intégré, s'est rendue au Kenya pour une visite d'apprentissage sur la création d'une coalition sur l'avortement. ARRI a facilité les connexions avec les membres du réseau suivants: Coalition on the Prevention of Unsafe Abortion in Malawi (COPUA) et Coalition to Stop Maternal Mortality from Unsafe Abortion in Uganda (CSMMUA / CEHURD), Uganda Youth and Adolescent Health Forum (UYAHF), MAMA Network (TICAH), RHN Kenya ainsi qu'avec les partenaires stratégiques Equality Now qui hébergent la SOAWR Coalition. SOFEDI a également visité le centre de santé reproductive RHNK à Nairobi. Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les membres de l'ARRI qui ont pris le temps de partager leurs leçons avec SOFEDI.

VIII.5.1. LECONS PRINCIPALES DE L'ECHANGE

Tout réseau ou toute coalition nait à l'initiative d'un promoteur ou d'une promotrice ;

Tout réseau ou toute coalition prend forme grâce à la sensibilité de plusieurs individus ou organisation à une question ou un problème majeur touchant la vie (le bien être ou les droits) de la population, surtout vulnérable, d'un pays ou d'une région ;

Toute action ou initiative en réseau ou coalition est nécessairement soutenue par des évidences sur le problème ou la cause à promouvoir. Ces évidences aident à avoir une vision commune du problème et à clarifier la complexité et l'ampleur du travail.

Une constante en mouvement DSSR des expériences partagées, est le constat de la mortalité maternelle élevée due en bonne proportion aux avortements non sécurisés ; des grossesses non désirées en ampleur chez des adolescentes et jeunes ; et de l'accès très limité des filles et jeunes femmes aux contraceptifs et aux soins d'avortement.

La structure et le fonctionnement pour une coalition doivent être plus souple (organe de leadership et de secrétariat-communication au départ) ; gagnent à rassembler des compétences multisectorielles et à s'organiser en fonction des compétences des organisations membres ; doivent rester ouverts aux adaptations exigées par l'efficacité du travail ; et reposent sur des membres convaincus et soigneusement choisis. Le rôle de la jeunesse doit être clairement ressorti.

Tout réseau ou toute coalition doit avoir un plan stratégique, une bonne politique de communication et développer une capacité de recherche des financements, en identifiant bien des bailleurs des fonds intéressés par les DSSR en occurrence.

Toute organisation membre devrait être en mesure de rechercher des financements incluant ou pour le réseau ou la coalition, et ne pas considérer la coalition ou le réseau uniquement comme une source de financement.

IX. RECOMMANDATIONS

Que les partenaires qui nous lisent offre des opportunités des projets triennaux ou quinquennaux

X. ANNEXES

X.1. ETAT FINANCIER 2019 et PREVISION BUDGETAIRE 2020

X.2. PHOTOS DES REALISATIONS DES ACTIVITES

LES FEMMES DANS LES MINES

QUELQUES MEMBRES DE LA COALITION 14 LORS DU PLAIDOYER A LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DEPENALISATION DE L'AVORTEMENT

PHOTO DE FAMILLE DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LA MOBILISATION DES FONDS DANS LA SALLE DE REUNION ANGLICANE DU 26 AU 29 MARS 2019

Viviane SEBAHIRE

Coordinatrice